



<http://www.ambafrance-am.org>



[https://twitter.com/ambafr\\_armenie](https://twitter.com/ambafr_armenie)



Service de Presse

## Revue de la presse arménienne du 8 janvier 2019

A la une des médias du jour, les manifestations anti-arméniennes au Kazakhstan déclenchées par le meurtre d'un jeune homme dans la région de Karaganda.

**Manifestations anti-arméniennes au Kazakhstan/** La presse indique que des manifestations anti-arméniennes ont été déclenchées suite au meurtre d'un jeune homme dans la région de Karaganda (Kazakhstan). La presse rappelle que le 1<sup>er</sup> janvier 2019, un homme kazakh a été poignardé à mort lors d'un affrontement entre deux groupes de jeunes, dont l'un était composé de personnes d'origine arménienne. Le 6 janvier lors d'une manifestation de 200 personnes, des déclarations anti-arméniennes ont été prononcées par les manifestants ce qui a provoqué une inquiétude en Arménie. Selon la presse, le Ministre arménien des Affaires étrangères, le chef de la police nationale et l'Ombudsman se sont entretenus par téléphone avec leurs homologues au sujet de l'incident et sont convenus qu'il s'agit d'un « incident criminel purement domestique » et qu'il faut exclure strictement toute tentative de lui « donner une connotation ethnique ». Selon la déclaration du gouverneur de la région de Karaganda, Erlan Qoshanov, la bagarre « n'avait pas de motivation ethnique » et les personnes qui incitent à la haine ethnique pourraient également faire l'objet de poursuites pénales. Selon le quotidien *Haykakan Jamanak*, les manifestations ont provoqué des craintes quant à la violence anti-arménienne à Karaganda et dans d'autres régions du Kazakhstan en raison de la désinformation et de l'exagération sur les réseaux sociaux. L'ambassade arménienne au Kazakhstan a également exhorté les médias à ne pas diffuser « des informations non vérifiées » sur ce cas. Le ministre de l'Intérieur du Kazakhstan, Kalmukhanbet Kassymov, a informé le chef de la police arménienne, Valeri Osipian, des enquêtes sur des meurtres et du hooliganisme lancées par les forces de l'ordre kazakhes. K. Kassymov a assuré V. Osipian que le ministère de l'Intérieur du Kazakhstan contrôlait la situation. L'ombudsman arménien, Arman Tatoyan, a affirmé avoir reçu des assurances similaires de la part de son homologue kazakh, Askar Shakirov. A. Shakirov avait exclu toute discrimination à caractère ethnique contre les Arméniens après les violences de Karaganda.

**La session inaugurale du nouveau Parlement aura lieu le 14 janvier/** La presse indique que la session inaugurale du nouveau parlement arménien aura lieu le 14 janvier 2019. Les médias indiquent que le Premier ministre par intérim, Nikol Pachinian, et 17 autres candidats de la liste proportionnelle de son alliance « Mon pas » ont refusé de siéger à l'Assemblée nationale. Rappelons que l'alliance « Mon pas » aura 88 sièges à l'Assemblée nationale, et les partis « Arménie prospère » et « Arménie lumineuse » auront respectivement 26 et 18 sièges.

**Lynne Tracy est la nouvelle ambassadrice des États-Unis en Arménie/** La presse indique que le Sénat américain a confirmé la nomination de Lynne Tracy en tant que nouvelle ambassadrice des États-Unis en Arménie. Auparavant, Lynne Tracy a occupé les postes de conseillère principale pour

les affaires russes au département d'État américain, de chef de mission adjointe à l'ambassade des États-Unis à Moscou, de secrétaire assistante adjointe pour l'Asie centrale au Bureau des affaires de l'Asie du Sud et centrale au département d'État; de chef de mission adjoint à l'ambassade des États-Unis à Ashgabat (Turkménistan) et officier principal à la succursale de l'ambassade des États-Unis à Astana (Kazakhstan). En outre, Mme Tracy a occupé le poste de responsable principale auprès du consulat américain à Peshawar, au Pakistan, où elle a reçu le prix du secrétaire pour l'héroïsme.

**Rédaction : Lena Gyulkhasyan**

*Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Hayots Achkhar- quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Chorrord Ichkhanoutioun- quotidien, tirage-5700 exemplaires ; Golos Arménii-trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémiá- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia-bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires*

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.